



Comité d'Établissement Orange Corse

Participation Hébergement dans le cadre d'un évènement A.S.C. en Corse

Possibilité de prendre une location ou une chambre d'hôtel, gîte, etc....pour une nuitée dans le cadre d'une manifestation exclusivement CE (Patrimoine, Porto-Latino, concerts, etc.....et **exclusivement sur la Corse**.
Prestation uniquement pour le salarié ouvrant droit et ses ayant droits tels que définis dans le règlement intérieur des ASC.

La participation CE, est de 115 € maximum par an et par salarié. Elle se fait à hauteur de 55% du montant total de la facture acquittée. (Si le seuil de 115 € de participation CE n'est pas atteint sur 1 évènement, la somme restante peut prétendre à une autre participation mais le cumul des prestations accordées se fera dans la limite du seuil de 115 €/an et par salarié)

Pour que cette participation puisse être demandée au CE, la manifestation à laquelle le salarié se rend doit être à plus de 70 Kms de son domicile.

Vous devez fournir :

- 1 copie de la facture acquittée à votre nom (le mode de paiement doit y apparaître impérativement)
- 1 calcul itinéraire Domicile /évènement CE (Via Mappy.com par exemple)
- La copie des billets

DETAIL SALARIE	
Nom	Prénom
Service	Identifiant
Adresse domicile	
téléphone Pro	
téléphone perso	
DETAIL HEBERGEMENT	
Nom de l'évènement ASC associé à l'hébergement	
Date de l'évènement ASC	
Lieu de l'évènement ASC	
Nom de l'hébergement	
Lieu de l'hébergement	
Total facture acquittée par le salarié	€
Montant participation minimum salarié (55%)	€
Participation CE déjà perçue sur l'année civile en cours	€
Montant de la participation CE disponible	€
Participation CE (115 € maximum sur le cumul)	€
Date	<u>Signature salarié(e)</u>
VALIDATION CE (cadre réservé au CE- ne pas remplir)	
<u>Date / Signature / Tampon CE</u>	

Formulaire à retourner à : CE ORANGE CORSE Site de Furiani 20 294 Bastia Cedex
04.95.55.40.88 fax : 04.95.37.68.97 smichen.ext@orange.com
Attention, tout dossier incomplet sera renvoyé.